

La V.A.E. (Validation des acquis de l'expérience)

La validation des acquis de l'expérience permet **d'obtenir une certification** par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle.

Objectifs de l'accompagnement:

- Analyser l'expérience du candidat et les activités du référentiel de la certification visée
- Identifier les **preuves mobilisables**
- Accompagner dans la rédaction du livret 2
- Préparer au passage devant le jury

Obtenir un diplôme par la VAE c'est:

Etape 1: Définir son projet professionnel

Etape 2: Se renseigner

Etape 3: Être recevable/Dépôt dossier 1

Etape 4: Préparer la validation

Etape 5: L'évaluation finale

S'engager dans une démarche d'accompagnement correspond à l'**Etape 4** du dispositif.

Avant de vous engager, vous devez au préalable avoir valider les étapes 1 à 3.

Tarifs:

1600 € nets de taxe

Ce tarif ne comprend pas les éventuels frais supplémentaires pouvant être à charge du candidat tels que :

- Frais d'inscription auprès du certificateur
- Frais d'inscription au passage devant le jury

Financements:

CPF, employeur, particuliers, congé VAE N'hésitez pas à nous contacter afin de voir ensemble les dispositifs pouvant être mobilisables selon votre situation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec l'organisme afin d'identifier les besoins dans le but de mettre en place un accompagnement adapté

Accompagnement dispensé par:

Ketty Dos Santos

Consultante en actions de développement des compétences

⇒ Diplôme supérieur en RH et certifiée à la pratique du bilan de compétences

Formations complémentaires:

- \Rightarrow Formateur-Consultant pour adultes
- ⇒ Sciences de l'éducation
- ⇒ Accompagnement VAE

Public concerné:

Toute personne active souhaitant faire valoir son expérience par une certification. Salarié, non salarié, agent public, demandeur d'emploi, bénévole.

Prérequis:

Justifier d'un an d'expérience avec la certification visée. Avoir reçu la validation de sa demande de recevabilité.

Durée:

24 heures maximum

Accompagnement individuel et personnalisé 100% à distance

alternant travail personnel et entretiens en visioconférence

Dates et modalités d'organisation:

L'accompagnement peut être entrepris à tout moment de l'année. Il se déroule en plusieurs entretiens étendus sur une durée de 9 à 18 mois.

L'accompagnement est proposé en individuel.

Un premier entretien sans engagement est proposé afin de recueillir les besoins et de vérifier la faisabilité de la démarche.

Lieu de formation:

A distance (en visioconférence).

Moyens techniques nécessaires:

- Disposer d'une connexion internet
- ♦ Disposer d'une adresse électronique
- Prévoir le matériel informatique nécessaire à un échange en visio (ordinateur ou tablette, caméra, son).
- Prévoir le téléchargement d'une application qui permet les visioconférences (à déterminer avec le consultant).

Méthodes et moyens pédagogiques:

Le consultant favorise la **méthode active** durant l'accompagnement. Cette méthode pédagogique **favorise l'engagement** de la propre réflexion du bénéficiaire.

- Entretien semi-directif
- Entretien d'explicitation
- ♦ Entretien d'exploration
- Méthodologie de travail
- Outils d'aide à la réalisation des travaux

Contact:

Ketty Dos Santos **06 15 62 97 50** ambitionetcompétences@gmail.com



Déroulement de l'accompagnement V.A.E.

un accompagnement en différentes étapes

24 heures d'accompagnement pour vous donner toutes les chances d'obtenir ce que vous méritez.

L'entretien préalable: Etape clé réalisée en amont de l'accompagnement

Echange téléphonique sans engagement réalisé dans le but de:

- Recueillir vos besoins et analyser votre demande
- Vous informer sur les modalités, les méthodes utilisées, le coût de l'accompagnement
- Vous présenter le programme d'accompagnement
- Valider ou non votre engagement dans cette démarche

Accueil (2 heures):

Entretien individuel non directif et axé sur l'écoute active durant lequel l'accompagnateur :

- Accueille le candidat
- Rappelle les principes de la VAE
- Présente les étapes de l'accompagnement
- Construit l'échéancier des 24h

Analyse du parcours professionnel (6 heures) :

Menée sous forme de plusieurs entretiens individuels avec le consultant afin de :

- Prendre connaissance et s'approprier le « Livret 2 »
- Identifier, à l'aide du référentiel, les compétences.
- Inventorier les diverses expériences professionnelles et extra professionnelles.
- Mettre en relation les différentes parties du « livret 2 » avec les expériences et les différents emplois occupés
- Identifier les domaines nécessitant un complément d'information
- Formaliser le projet professionnel

Elaboration du « Livret 2 » (10 heures)

Menée sous forme de plusieurs entretiens individuels avec le consultant afin de :

- Procéder à une analyse descriptive des activités
- Conseiller pour le choix des situations à retenir pour la rédaction du « livret 2 »

Préparation de l'entretien (4 heures)

- Information sur le déroulement de l'entretien, sur le type de questions posées
- Travail sur les attitudes et les interactions lors d'un entretien
- Préparation de l'argumentation de soutenance
- Mise en situation de l'entretien

Accompagnement post-jury (2 heures):

En cas de validation partielle ou de non-validation suite à l'entretien avec le jury :

- Remobilisation du candidat
- Retour sur les attendus pour obtenir le diplôme
- Analyse des préconisations du jury
- Réflexion sur la stratégie à adopter en fonction du résultat obtenu.

En cas de validation totale:

Retour d'expérience

La préparation du livret 2 nécessite un grand investissement personnel qu'il est important de prendre en considération avant d'engager votre démarche.